



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

**AGRÉMENT POUR
LA DISTRIBUTION
DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

L'entreprise **COOPERATIVE CAVALE**

Domicilié à : 16 Avenue du Pont de France
11300 LIMOUX

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **LR00038**

pour effectuer ses activités :

- de **distribution** de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels :..... **OUI**
hors conseil et préconisation
- de **distribution** de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels :..... **OUI**
hors conseil et préconisation
- d'**application** en prestation de service de produits phytopharmaceutiques :
 - hors traitement de semences **NON**
 - traitement de semences en unité fixe industrielle **NON**
 - traitement de semences en unité mobile **NON**
- de **conseil** à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques
 - conseil stratégique et spécifique **NON**
 - conseil stratégique **NON**
 - conseil spécifique..... **NON**
 - conseil stratégique et spécifique - indépendance élargie..... **NON**
 - conseil stratégique - indépendance élargie **NON**
 - conseil spécifique - indépendance élargie **NON**

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, **tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies**. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration, doit apparaître dans les documents commerciaux et être affiché dans les locaux accessibles à la clientèle.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS AGRÉÉS :

SIRET	DESIGNATION	CP	COMMUNE	Distributeur de PPP à des professionnels	Distributeur de PPP à des non professionnels
77580311700024	CAVALE	11300	LIMOUX	X	X
77580311700024	CAVALE Dépôt Appro	11300	PIEUSSE	X	
77580311700065	CAVALE Dépôt Appro	11220	ARQUETTE S-EN-VAL	X	
31534929000017	SICAVAl Limoux	11300	LIMOUX		X
31534929000025	SICAVAl Belvèze	11240	BELVEZ- DU-RAZES	X	X
31534929000058	SICAVAl Quillan	11500	QUILLAN	X	X
31534929000041	SICAVAl Couiza	11190	COUIZA	X	X

Fait à Montpellier, le mardi 14 février 2023

Pour le préfet et par délégation
Le chef de l'unité Inspections en Santé Publique –
Environnement :



Yannick PERRIN

Références :

- Articles L254-1 et suivants et R.254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime, relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Ordonnance n°2019-361 du 24 avril 2019 relative à l'indépendance des activités de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et au dispositif de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques ;
- Décret n°2020-1265 du 16 octobre 2020 relatif au conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques et à la certification de leurs distributeurs et utilisateurs professionnels ;
- Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2° de l'article L. 254-2 du code rural et de la pêche maritime ;

DRAAF Occitanie
Service : Service Régional de l'Alimentation
Affaire suivie par : Cathy VRECH
697, avenue Etienne Méhul - CA Croix d'Argent - CS 90077
34078 MONTPELLIER CX 3
Tél. : 04 67 07 81 01
Mél : cathy.vrech@agriculture.gouv.fr
Site internet : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/>